



# **Revue de presse hebdomadaire n°10**

**Semaine : du 12 au 16 mai 2008**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la  
Corruption de Transparency Maroc**

12/05/08

### **Blanchiment d'argent : l'application de la loi bloque**

*Tant que les décrets d'application de la loi anti-blanchiment d'argent ne sont pas promulgués et l'unité de traitement du renseignement financier n'est pas en place, les dispositions de la loi publiée au BO le 7 avril 2007 ne sauraient être effectives. Ces blocages suscitent les interrogations du FMI, du GAFI et d'autres organismes étrangers.*

*Challenge*

### **Collectif associatif pour l'observation des élections : Conclusions surprenantes**

*Le collectif associatif pour l'observation des élections estime, dans son dernier rapport, que l'honnêteté des élections a été compromise par les pressions exercées sur de larges secteurs de l'électorat, notamment par l'usage illicite de l'argent, l'offre de biens en nature et de diverses promesses.*

*La Gazette du Maroc*

### **Des rapports internationaux dressent une image mitigée du Maroc "de la nouvelle ère"**

*Dans un entretien accordé par M. Kamal Mesbahi, membre de TM, ce dernier affirme que l'image véhiculée par les divers rapports internationaux sur le Maroc est inquiétante qu'il s'agisse des indicateurs de croissance, de l'éducation, de l'emploi ou des libertés publiques. Le Royaume se trouve en queue du peloton. Si certains rapports sont accablants et jettent une ombre sur le tableau des acquis réalisés, ils doivent tout de même être analysés et éventuellement réfutés.*

*Alahdath Almaghribia*

### **Le PJD affirme sa lutte contre la corruption et les corrompus**

*Des membres du PJD ont réaffirmé, lors d'une manifestation, l'engagement de leur parti à combattre la corruption qui sévit notamment à Fès et ont appelé à la mise en place d'une charte de lutte contre l'injustice et la corruption et à la mobilisation des citoyens de la ville pour lutter contre ce fléau.*

*Al Adala Watanmia*

## **Le maire Chabbat et les présidents de conseils d'arrondissement devant la juridiction financière**

*Le procureur du roi à la cour régionale des comptes a convoqué le maire et les présidents des conseils d'arrondissement suite à la vérification des budgets du conseil et arrondissements de la capitale spirituelle qui a permis de déceler des infractions en matière de discipline budgétaire et financière. Cette audition s'inscrit dans le cadre d'un interrogatoire préliminaire qui risque de se solder par des poursuites judiciaires à l'encontre des responsables communaux.*

*Al Massae*

## **Les islamistes revendiquent la réforme du conseil constitutionnel : Abbas El Fassi, Chakib Benmoussa et autres assujettis à la déclaration de patrimoine ?**

*Deux propositions de loi déposées au nom du PJD, devant la commission de la justice, entendent amender la loi régissant le conseil constitutionnel et soumettre à la déclaration du patrimoine les membres du gouvernement. Ainsi, au même titre que les députés, conseillers et magistrats du conseil constitutionnel, les ministres doivent déposer leur déclaration dans les trois mois qui suivent son investiture, devant un comité créé ad hoc au sein de la Cour des comptes.*

*Al Ousbouia*

**13/05/08**

## **Immobilier : le dessus de table exonéré ?**

*Un marché qui stagne, des promoteurs dans l'expectative et une panne de visibilité pour le secteur de l'immobilier. Des négociations sont menées entre la direction générale des impôts et les promoteurs dont l'objet principal reste le noir. Pour le combattre, les professionnels étudient la possibilité pour le consommateur de déclarer la partie payée en noir et de pouvoir l'insérer dans les charges d'achat du bien. Elle sera ainsi, exonérée de l'impôt. Or, le fait d'intégrer le noir dans les charges reviendrait à reconnaître une pratique illégale.*

*Le soir Echos*

## **Casablanca au dessus de la cour des comptes**

*Une commission d'audit envoyée par la cour des comptes mène depuis plus d'un mois ses investigations à la commune de Casablanca. Cette dernière reste la seule au Maroc où les rapports d'audit et de vérification ne sont jamais publiés. Un fait qui contraste avec les nombreuses zones d'ombre qui planent sur la gestion de la ville : manipulation des autorisations, irrégularités dans les transactions, malversations... les illustrations sont légion mais les rapports de la cour des comptes restent muets.*

*Alittihad Alichtiraki*

### **Un député bénéficie de marchés qu'il reconède à Lakhmissat**

*Des acteurs associatifs s'apprêtent à organiser un procès symbolique à l'encontre de tous les fraudeurs qui s'approprient les biens de la province et les cèdent à des promoteurs à des prix pharamineux.*

*C'est le cas d'un parlementaire qui abusant de ses prérogatives s'empare de nombreux marchés pour les concéder illégalement à certains privilégiés. La région défavorisée est le théâtre de nombreuses irrégularités ; cession de biens publics ; falsifications des scrutins ; détournement de l'argent public...*

*Assabah*

### **La lutte contre l'habitat non réglementaire et la garantie de la sécurité : Abbas Fassi préside la signature d'une circulaire interministérielle**

*Le premier ministre a présidé la cérémonie de signature d'une circulaire conjointe entre les ministères de l'Intérieur, de la Justice et celui de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, qui vise à activer les dispositions juridiques relatives au contrôle de la construction pour garantir la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens et à promouvoir le professionnalisme. Elle concerne les walis des régions, les gouverneurs, les membres du parquet, les inspecteurs régionaux de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire et les directeurs des agences urbaines.*

*Al Alam*

### **La revendication d'une commission d'enquête sur la distribution des approvisionnements à Boujdour**

*Des représentants des tribus sahraouies des camps Al-wahda ont revendiqué l'installation d'une commission d'enquête sur les graves irrégularités qui entachent les opérations de distribution des approvisionnements. Des accusations sont, ainsi, portées contre les autorités locales et militaires qui manipulent les distributions en utilisant des listes fictives.*

*Bayan Al Yawm*

### **Les scandales du service d'enregistrement à Taroudant**

*Une dizaine de citoyens ont reçu des avis de révision de leurs droits d'enregistrement. Cette mesure est plus une tentative de camoufler les irrégularités commises par un responsable administratif impliqué dans un circuit de fraude aux droits d'enregistrement. Elle permet, ainsi, d'anticiper le travail de la commission d'enquête qui visite ledit service en milieu de chaque année.*

*Bayan Al Yawm*

14/05/08

**Une commission d'enquête conjointe entre le ministère de l'intérieur et celui des finances à la province de Lakhmissat**

*Une commission d'enquête conjointe entre le ministère de l'intérieur et celui des finances a visité la province de Lkhmissat pour auditer l'ensemble des projets et procédures financières relatives à l'initiative nationale de développement humain. La commission serait satisfaite des résultats de ses investigations en estimant que la ville donne l'exemple en matière de bonne gouvernance de l'INDH.*

*Assabah*

**Après le maire Chabbat et les six présidents d'arrondissement à Fès : le président d'une commune rurale comparaît devant la juridiction financière**

*Le président de la cour régionale des comptes a transféré le dossier du président d'une commune rurale suite aux irrégularités relevées par la cour dans la gestion de ladite commune. Le prévenu sera convoqué pour un interrogatoire préliminaire sur la mauvaise gestion du budget et des biens communaux.*

*Al Massae*

**Des irrégularités financières à la commune Had Ouled Fraj**

*Le Ministre de l'intérieur a adressé une demande d'éclaircissement au président de la commune Had Ouled Fraj au sujet de l'inapplication de la loi quant au recouvrement des taxes communales, des loyers et des redevances d'occupation du domaine public. Par ailleurs, la commune ne dispose pas de comptabilité ni d'inventaire de ses biens. Autant d'irrégularités relevées par le rapport d'une commission d'enquête centrale dépêchée récemment sur les lieux.*

*Alittihad Alichtiraki*

**L'affaire de l'annulation des élections de la mutuelle générale devant la justice aujourd'hui**

*Le tribunal de première instance de Rabat tiendra aujourd'hui une nouvelle audience dans le cadre du procès intenté par les membres de l'ancien conseil d'administration contre le président de la mutuelle générale en vue d'annuler les élections pour le renouvellement des délégués. Les accusations portent sur la violation de la loi et du principe d'égalité ; l'exclusion de 87% des adhérents électeurs ainsi que les pratiques de clientélisme et de favoritisme.*

*Assabahia*

## **Des irrégularités administratives et financières au centre de développement des énergies renouvelables**

*Un rapport de la cour des comptes a dévoilé un ensemble d'irrégularités administratives et financières entachant la gestion du CDER en accusant un ex-président d'abus de pouvoir dans la passation des marchés publics au profit d'une entreprise de son entourage en contradiction avec les principes de la bonne gouvernance. D'autres violations concernent également le non-règlement de commandes ; le non versement de l'IR à la trésorerie...*

*Attajdid*

**15/05/08**

## **Les irrégularités de Chabbat dénoncées par la cour régionale des comptes**

*Un rapport de la cour régionale des comptes auditant la commune rurale Aïn Bida à Fès a relevé une série de violations dans la gestion de ladite commune notamment l'exploitation illégale de l'essence et du cellulaire ; le règlement de dépenses et de créances sans prouver de dette ; le non recouvrement des taxes communales...Le président de la commune doit comparaître devant la cour régionale des comptes pour répondre à ces accusations.*

*Attajdid*

## **La mafia du foncier s'approprie des projets à Nador**

*D'après M. Oussar, conseiller au Schéma directeur de Nador, la mafia du foncier a raflé 34 ha d'espaces verts et sociaux en connivence avec de hautes autorités à Nador et à Rabat au détriment des intérêts de la population. Le foncier est ainsi exploité pour blanchir l'argent de la drogue.*

*Al Watan Alan*

## **Le logement social entre la manie de l'enrichissement rapide et le souci d'améliorer la conjoncture : les lobbys et mafias de l'immobilier aggravent la crise du logement**

*En dépit de la volonté affichée d'améliorer la situation de l'immobilier, les mafias dominant toujours le marché aggravant ainsi la crise de ce secteur. La spéculation foncière est leur signe de force ; elle leur permet de mettre la main sur le domaine public et privé de l'Etat parfois même au dirham symbolique. Aussi, la ruée vers le logement social s'explique en large partie par la recherche d'un enrichissement facile et rapide.*

*Al Michâal*

### **Un scandale marrakchi : transformation d'une zone industrielle en immeubles d'habitation**

*Le tribunal de première instance a innocenté un promoteur immobilier poursuivi pour escroquerie et usage de faux alors qu'il a procédé à la construction d'immeubles d'habitation sur des terrains achetés aux domaines et destinés à l'édification d'unités industrielles, mettant ainsi, en péril les intérêts des nouveaux acquéreurs.*

*Al Ousboue Assahafi*

### **Obéissant à sa majesté mais refusant de donner notre terre à Majidi**

*Les services du ministère de l'intérieur se mobilisent pour accélérer la cession d'un terrain de 35 ha à Salé pour la construction d'une académie royale de sport, un projet qui n'est pas sans rappeler l'Académie Mohammed VI de football annoncée par Majidi dans le cadre de son projet de restructuration du FUS. Le terrain a été exproprié aux collectivités ethniques Riyah et Assakra au nom du Roi et en déroutant les naïfs représentant des ayants droit.*

*Al Ousboue Assahafi*

### **Le groupe USFP lors d'un rassemblement : images choquantes, transactions douteuses, lobby dans le foncier, et invitation de tous les démocrates et socialistes à combattre la corruption**

*Le groupe socialiste du conseil municipal de la ville de Mohammedia a jeté la lumière sur les irrégularités que connaît la ville lors d'une rencontre avec son public. Ont été signalés : la mauvaise gestion urbanistique, l'absence de transparence dans la passation des marchés, des irrégularités dans la gestion remettant en cause le développement local de la ville.*

*Alittihad Alichtiraki*

### **Des habitants protestent contre la sélectivité dans la démolition de l'habitat clandestin**

*Anticipant la visite royale à Bengrir, les autorités locales ont procédé à l'éradication de 51 habitats non réglementaires sous l'indignation et la protestation des habitants qui dénoncent la sélectivité de l'opération. Les travaux de démolition atteignent les régions périphériques alors que les autorités ferment les yeux sur l'occupation illégale du domaine public et les baraques implantées en plein centre de la ville.*

*Alahdath Almaghribia*

16/05/08

### **Le Maroc du bakchich**

*Détournement de deniers publics, passe-droits, fraudes fiscales, dessous de table, petite et grande corruption, usage de noir... le fléau envahit tous les secteurs d'activité pour devenir une banalité affligeante. Les grands scandales ont été accompagnés d'un grand tapage médiatique et judiciaire. Dans la catégorie de malversations ponctionnant les deniers publics, calculées en milliards lourds, il y a eu, évidemment, des scandales retentissants, à grand renfort d'indignation par voie de presse, mais qui ont fait long feu. Ceci concerne en gros la période 2000-2004. « Si la corruption gangrène autant le pays, c'est lié à l'absence d'instances de contrôle », affirme M. Azeddine Akesbi, membre de TM.*

*Maroc Hebdo*

### **La revendication d'enquête sur les irrégularités de l'ONEP à Dakhla**

*Le bureau national de l'ODT siégeant à l'ONEP a revendiqué l'ouverture d'une enquête transparente sur les irrégularités commises à Dakhla. Le bureau syndical dénonce les actes du président du service régional conduisant à la spoliation des biens publics.*

*Al Monâataf*

### **En marge des déclarations du wali de la région orientale, Aftati et Ibrahimi affirment : Nous ne renonçons pas à la dénonciation de la corruption et du détournement de l'argent public dans la région**

*Deux parlementaires pjdistes, Aftati et Ibrahimi, ont dénoncé l'ancrage de la corruption dans la région orientale notamment la passation des marchés publics sans respect des procédures légales ; le gaspillage du foncier de l'Etat ; le détournement de l'argent public. Plusieurs illustrations ont été avancées pour étayer ces accusations. Aussi, les députés ont appelé à la révision de la constitution et à la condamnation des hauts responsables corrompus.*

*Al Adala Watanmia*

### **Justice, corruption et abus sexuels**

*Le rapport explosif du réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire marocain a mis l'accent sur l'ensemble des défaillances du système allant de la corruption à l'absence d'indépendance. Les manifestations de la corruption varient de l'obtention de l'argent à l'abus sexuel. Et le manque d'indépendance de l'institution judiciaire ressort à travers l'ingérence du pouvoir exécutif dans le déroulement de la carrière des magistrats. Quant aux recommandations du rapport, elles portent entre autres sur la révision de la constitution et l'amendement du statut de la magistrature.*

*Al Hayat*

### **Investigations : des irrégularités financières à 2M**

*L'audit réalisé par les services internes de la chaîne et des bureaux d'expertises indépendants a révélé un ensemble d'irrégularités financières dans la gestion de la chaîne à un moment où l'on attend le rapport de la commission d'enquête de la cour des comptes présente à la deuxième chaîne depuis janvier 2008. L'ensemble de ces audits suscite plusieurs interrogations sur la finalité et les soubassements réels de ces investigations.*

*Nichane*

### **Chabbat et les présidents des arrondissements devant la cour régionale des comptes : le maire de Fès nie avoir fait l'objet d'enquête et accuse les usfpéistes de mener une campagne contre lui**

*Le maire de Fès a renié avoir reçu de convocation pour comparaître devant la cour régionale des comptes suite à la publication du rapport de cette dernière. Il a considéré que les remarques du rapport sont les mêmes pour toutes les collectivités locales et ne les condamnent aucunement pour mauvaise gestion ou irrégularités.*

*Al Hayat*